



Madagascar. Collaboration MICA et ONUDI, le 15 juillet 2021



MICA 

COMMUNIQUE DE PRESSE

Signature conjointe et transfert d'équipements, matériels et livrets dans le cadre de la collaboration entre MICA et ONUDD

Antananarivo, le 15 juillet 2021.

La MICA et l'ONUDD se sont engagés à collaborer dans le développement de la stratégie ODOF (One District, One Factor), la promotion de l'industrialisation régionale par la valorisation des ressources et du savoir-faire locaux, le développement de l'entrepreneuriat et la pérennisation des activités génératrices de revenus ainsi que l'appui au secteur de l'artisanat. Ceci est en accord avec les Velliso 6,7 et 9 de SEM Mr le Président de la République. Il représente de même une contribution à la mise en œuvre du nouveau cadre de coopération du Système des Nations Unies à Madagascar, notamment la priorité stratégique 3 qui cherche à impulser la productivité du travail et la création d'emplois productifs pour des revenus décents et une économie compétitive.

Ce partenariat a emmené les deux parties, Madame Lantsoa RAKOTOMALALA, Ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat et Madame Voliana Rakotindrazafy, Représentante de l'ONUDD à Madagascar à procéder à la remise officielle d'un ensemble de matériels et équipements relatifs à trois différents projets.

- 1. « Réponse et Relance économique des Nations Unies face à la Covid-19 »**

Ce projet est financé par le Multi-Partner Trust Fund (MPTF) qui concerne la sauvegarde des emplois durant la pandémie, l'appui à l'entrepreneuriat et l'amélioration du niveau des entreprises dans les différentes régions du pays.

Sur ce fonds, le MICA et l'ONUDD ont pris l'initiative de subvenir aux besoins immédiats en matériels et équipements de quelques PME afin d'atténuer l'impact de la pandémie, de limiter les chômage techniques et à la fois répondre à la demande urgente en production de 400 000 masques.

Il s'agit d'un lot de machines à coudre, surjeteuses et piqueuses, machines à découper avec table pour les 10 bénéficiaires des régions d'Analamanga, Atsinanana, Alaotra Mangoro, Analanjirafy, dont 02 PME et 08 associations sélectionnées en raison de leur forte prévalence en Covid-19 (Juin/Juillet 2020).
- 2. « Appui à la transformation semi-industrielle de la canne à sucre »**

Ce projet, dont l'objectif global du projet est de contribuer à la réduction de la pauvreté en milieu rural dans la perspective d'un développement inclusif et durable de la filière du sucre de canne, vise l'amélioration et la valorisation de la productivité du secteur semi-industriel de la canne à sucre, intégrant les petits producteurs indépendants, par (i) la dotation de matériels et équipements accompagnée de transfert de technologies, de formations pour une meilleure productivité et (ii) l'intégration des petits producteurs indépendants.





Ce projet est mis en œuvre avec l'appui financier de l'Union Européenne et l'accompagnement technique de l'ONUUDI. Les bénéficiaires comprennent entre autres 2 PME, des groupements de paysans (producteurs de canne à sucre, transformateurs de sucre de canne et des jeunes entrepreneurs ruraux) dans les régions de Boeny et Anosy.

3. « **Elaboration d'un livret relatif aux métiers d'artisan** »

En collaboration étroite avec la Direction Générale de l'Artisanat au sein du MICA, l'ONUUDI a soutenu le recensement des métiers d'artisans, dans le but de compléter la liste des métiers non exhaustifs mentionnés dans le code de l'artisanat. 157 métiers ont ainsi été recensés et des référentiels correspondants ont été établis. L'objectif de ces démarches, à termes, est de distinguer les métiers d'artisan des autres secteurs d'activités, de faciliter la maîtrise, la professionnalisation et la valorisation des métiers d'artisan, de changer la conception habituelle de l'artisanat, favoriser et faciliter la mise en place du registre digital des métiers d'artisan, faciliter l'inscription des artisans au registre et réduire le nombre des artisans informels, développer l'entrepreneuriat dans le secteur, favoriser la recherche de partenariats.

Dans ce cadre, un livret sur l'artisanat a été élaboré et mis à la disposition du MICA et des acteurs concernés pour servir de support de communication aidant à promouvoir les métiers et à les faire connaître davantage au public. Ceci favorisera l'accès à une source d'information fiable sur les métiers d'artisan. Il permettra aussi des échanges et des partages d'opportunités sur les métiers afin de favoriser l'entrepreneuriat et de soutenir les investissements dans le secteur de l'artisanat, tout en orientant les éventuels nouveaux entrepreneurs sur le secteur.

Pour plus d'informations, merci de contacter :

Ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat - MICA:
Mme Irina Ramalanjaona
Directeur de la Communication
Email: iricom@mica.gov.mg

Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
Bureau de la Représentation de l'ONUUDI à Madagascar
Email: office.madagascar@unido.org

Photos : Harilala RANDRIANARISON